

Compte rendu de la réunion de Conseil Communal du 19 juin 2018

Convocation du 05 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf juin à vingt heures trente minutes, le conseil communal de la commune déléguée de TRUTTEMER LE GRAND, régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre-Henri GALLIER, maire délégué.

Étaient présents :

GALLIER Pierre-Henri, LAVOLE Jean-Claude, DROULLON Joël, FAUDET Jacques, DESPREAUX Benoit, LEPRINCE Hélène, LOHAT Franck, VINCENT Bernard, HOUSTIN Chantal, MOREL PINSARD Sylvia, PRUNIER Patrick, RAOULT Arnaud.

Étaient absents excusés : GIRARD Luc, LETELLIER Nadine, MARIE Christelle,

Secrétaire de séance : HOUSTIN Chantal

** Projet d'implantation d'un relais de radiotéléphonie ORANGE*

**Projet d'étude préliminaire portant sur les futures parcelles à aménager*

**Point sur les divers travaux*

**Questions diverses*

**Dates à retenir*

Monsieur le Maire délégué remercie les personnes qui ont étalé les 30 tonnes d'enrobé ainsi qu'Hélène pour l'embellissement du Bourg.

• **Projet d'implantation d'un relais de radiotéléphonie ORANGE**

ORANGE distributeur a proposé d'installer sur la commune un relais de radiotéléphonie. Pour bien capter, il faut l'implanter sur le point le plus élevé de la commune, et auprès du réseau téléphonique. Il pourrait être installé sur la parcelle du cimetière. Pour des raisons sanitaires, l'installation sur les châteaux d'eau est, dorénavant, interdite. M. DROULLON, apporte quelques précisions, entre autre, éviter toute intrusion dans les châteaux d'eau.

L'installation est budgétée par ORANGE et la demande devra être faite avant fin juin 2018 sinon les crédits seront attribués à une autre collectivité.

En 3 G : réseau sur 5 kilomètres et en 4 G : réseau sur 4 kilomètres.

Les autres opérateurs pourront par la suite se connecter à ce réseau par le biais d'ORANGE.

La construction de ce pylône pourrait avoir lieu en juin 2019 pour une mise en service en septembre 2019.

Le conseil municipal est favorable à ce projet.

• **Projet d'étude préliminaire portant sur les futures parcelles à aménager**

Toutes les parcelles du lotissement « Les Bleuets » sont vendues. Nous n'avons donc plus à proposer à la vente de parcelles constructibles.

Lors du conseil communal du 27 avril dernier, la question se posait quant à la possible viabilisation des terres situées derrière le terrain de sport. M. Le Maire-délégué a demandé au Cabinet Dominique BELLANGER une étude préliminaire d'aménagement portant sur les parcelles ZM n° 93, AB n° 257 et 261. Ce dernier a présenté un devis de 1 400 € HT (1 680 € TTC)

Le projet global se ferait en 2 phases. 1^{ère} phase : viabilisation au fond du terrain de 3 à 4 parcelles. 2^{ème} phase : Rapprocher le terrain de football auprès des écoles pour libérer l'ensemble de la parcelle (une modification légère du PLU sera indispensable). Dans ce cas, un échange de terrain avec M. LENORMAND serait nécessaire. Il faudrait lui trouver du terrain agricole sur la commune de CLAIREFOUGERES-MONTSECRET et récupérer son champ à TRUTTEMER LE GRAND.

M. Le Maire-délégué a rendez-vous la semaine prochaine avec la SAFER de l'Orne.

Le conseil communal accepte l'ensemble de ce projet et autorise M. Le Maire-délégué à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de concrétiser ce souhait.

• **Point sur les divers travaux**

Le Centre Bourg

Les sanitaires pourraient être déplacés à côté de l'église, à la place de l'ancienne chaufferie lors des travaux de voirie prévus en 2019.

2 devis seront demandés : 1 pour une construction en préfabriqué et 1 autre pour une construction en matériaux.

Le conseil y est favorable à condition que ces sanitaires restent très discrets pour respecter l'architecture de l'église.

Lotissement « Les Bleuets »

Les travaux sont commencés. Les trottoirs seront en bicouche rouge, la voirie en bicouche noir. Ces travaux devraient se terminer à la fin du mois de juin.

SEMIVIR

Aménagement du D86. Une 1^{ère} esquisse sera présentée la semaine prochaine. Au rez-de-chaussée, le salon de coiffure sera installé d'un côté et de l'autre le cabinet de l'infirmière.

Au 1^{er} étage, 2 logements seront aménagés pour des personnes vieillissantes avec petit jardin commun.

Le permis de construire devra être déposé avant le 15 août avec un début de travaux prévu courant septembre 2018 et une fin des travaux fin mars 2019.

Si les locaux du D86 se louent très vite, il est possible d'envisager de reprendre le projet de l'ancienne boucherie.

Projet Mairie

Le projet avance bien. Suite aux différents diagnostics effectués du plomb a été trouvé dans la peinture des portes et de l'amiante dans certaines canalisations.

- **Questions diverses**

M. Jean-Claude LAVOLÉ informe :

* Du terreau (gratuit) est disponible à la déchèterie La livraison à domicile est possible, et gratuite également.

* Une petit cabanon a été installé auprès du bâtiment technique, rue du sport, afin d'y entreposer un congélateur servant de bac d'équarrissage aux piègeurs d'animaux nuisibles.

M. Bernard VINCENT coupera l'herbe derrière le terrain de football et sur la parcelle face à l'école maternelle. Par contre, il ne devra pas intervenir au lotissement « Les Bleuets » du fait des travaux.

Boulangerie : M. et Mme LE GLEUHER ont envoyé un courrier AR en mairie dénonçant leur bail à compter du 12 décembre 2018.

M. Franck LOHAT : Les caniveaux sont bouchés dans la descente du lotissement « Beausoleil »

- **Dates à retenir**

- Vendredi 22 juin : Assemblée Générale de l'ASVT (foot)
- Samedi 23 juin 2018 : Kermesse de l'école à TRUTTEMER LE GRAND
- Dimanche 1^{er} juillet 2018 : Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

Séance close à 21 heures 35